الشركة الوطنية لتوزيع البترول . عجيل ش.خ.إ.

Société Nationale de Distribution des Pétroles. AGIL S.A.

AVIS DE REPORT N°3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°30/2016

RELATIF A LA FOURNITURE ET MONTAGE DE DISTRIBUTEURS CARBURANTS

La Société Nationale De Distribution Des Pétroles (AGIL SA) porte à la connaissance de tous les soumissionnaires que la date limite de réception des offres prévue pour le 30/03/2017 à 12h30 est reportée au 05/04/2017 à 12h30 pour la fourniture et montage de 150 distributeurs carburants. L'appel d'offres est en lot unique.

Le présent appel d'offres s'adresse aux fabricants de distributeurs ayant des représentants en Tunisie ou aux groupements de fabricant et représentant en Tunisie.

En cas de groupement, seul le groupement solidaire est autorisé à participer au présent appel d'offres.

Pour participer à cet appel d'offres le soumissionnaire doit répondre aux conditions suivantes :

1- Le soumissionnaire doit être un fabricant de distributeurs de carburants ayant son représentant local en Tunisie et liés entre eux par un contrat de représentation valide durant toute la période contractuelle ou un Groupement solidaire du fabricant et du représentant.

Le représentant local en Tunisie doit être qualifié et régulièrement audité selon les procédures de qualité du fabricant pour les travaux de montage et démontage, les opérations de maintenance et de vente des pièces de rechange des distributeurs de carburants.

Un contrat doit lier le fabricant à son représentant local en Tunisie pour l'ensemble des prestations, ci-dessus citées.

2- Le soumissionnaire doit justifier que son représentant local tunisien dispose au minimum de :

- Un atelier équipé d'un banc d'essai des distributeurs.
- Moyens de transport : 1 véhicule
- Deux techniciens qualifiés pour les travaux d'installation et d'entretien électriques et mécaniques dans des environnements pétroliers avec une expérience de trois années au minimum.

3- Le fabricant de distributeurs de carburants doit être certifié selon le système de management de la qualité ISO 9001 (certificat valide à la date limite de remise des offres).

4- Le fabricant de distributeurs de carburants doit être certifié conformément aux normes européennes Marquage C€.

5- Le fabricant doit avoir les homologations poids et mesures pour les distributeurs de carburants faisant l'objet de l'offre technique.

6- Le fabricant doit avoir vendu avec satisfaction à des sociétés de distribution des pétroles plus que 100 distributeurs de carburants (équipés de mesureurs à vis) et ayant fonctionné pour plus de cinq années.

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la SNDP/ Direction Gestion des Contrats et Commande sis 2ème étage, AVENUE MOHAMED ALI AKID CITE OLYMPIQUE EL KHADRA 1003 TUNIS contre le paiement de **100** dinars non remboursables.

L'offre technique et financière doit parvenir par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de la SNDP contre décharge au nom de la « SNDP AGIL SA Avenue Mohamed Ali Akid Cité Olympique El Khadra 1003 Tunis» .

Les offres doivent parvenir à la SNDP sous triple enveloppe cachetée présentée comme suit :

a) L'enveloppe externe doit :

*** Etre adressée au nom de** La Société Nationale De Distribution Des Pétroles AGIL SA

*** Porter uniquement :**

- l'adresse de la SNDP,
- Les références de l'Appel d'Offres (N°30/2016),
- La mention «**NE PAS OUVRIR A.O.I FOURNITURE ET MONTAGE DE DISTRIBUTEURS CARBURANTS**»

*** Contenir :**

- Les pièces administratives
- Le cautionnement provisoire.
- Deux autres enveloppes internes cachetées telles que :

b) La 1ère enveloppe interne doit :

*** Porter :**

- La mention « ENVELOPPE N°1 : OFFRE TECHNIQUE »
- Le nom et l'adresse du soumissionnaire

*** Et contenir à l'exclusion de tout autre document** les justificatifs accompagnant l'offre technique telle que indiqué au cahier des charges

c) La 2e enveloppe interne doit :

*** Porter :**

- La mention « ENVELOPPE N°2 : OFFRE FINANCIÈRE »
- Le nom et l'adresse du soumissionnaire

*** Contenir** les documents indiqués au cahier des charges.

L'offre doit rester valable dans tous ses éléments durant 90 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres

Toute soumission qui parviendra à la SNDP après **la date et heure limites de réception des offres** sera écartée. Le cachet du bureau d'ordre central de la SNDP fait foi.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le **5 avril 2017 à 14h30** au siège de la SNDP - 4e étage.

1429